

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Chef de Service

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chargé de mission contrôle et suivi des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Grade et filière	ATTACHE / ADMINISTRATIVE ou INGENIEUR / TECHNIQUE ou CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF / MEDICO-SOCIAL
------------------	---

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Accompagnement à l'Autonomie	Etablissements		1, Rue Joseph Tissot	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Inter-directions et inter-services
- Infra service
- Pôle Solidarités
- Pôle Ressources

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? **non**

Nombre de personnes encadrées : 0

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? **non**

Nombre de personnes encadrées : 0

B) Relations externes

- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Gestionnaires d'Établissements sociaux et médico-sociaux
- Directeurs d'Établissements sociaux et médico-sociaux
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP)
- Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Conduit des actions de contrôle et suivi des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) dans un objectif de sécurisation du fonctionnement et de la bonne prise en charge des publics accueillis :

- Contrôle et inspecte les ESSMS de la Côte d'Or,
- Mène des actions de préventions,
- Mène des actions d'évaluation.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

1. Contrôle et inspecte les ESSMS de la Côte d'Or (Enfance, Personnes âgées, Personnes handicapées) :

- Participe aux contrôles et missions d'inspections,
- Collabore à la rédaction des comptes-rendus et rapports relatifs aux inspections et contrôles,
- Contribue à la rédaction du référentiel départemental des inspections et contrôles et est garant de son application,
- Organise et met en place la procédure administrative nécessaire à la sécurisation du processus des missions d'inspection et de contrôle,
- Développe des outils permettant la graduation du contrôle ou de l'inspection,
- Tient à jour un tableau de bord de suivi des mises en œuvre des injonctions, préconisations ou remarques relevées dans le rapport d'inspection,
- Accompagne et oriente les établissements dans cette mise en œuvre par un éclairage règlementaire, juridique ou organisationnel.

2. Mène des actions de prévention :

- Réalise périodiquement des visites auprès des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), en lien avec les agents référents des SAAD,
- Instruit les événements indésirables, plaintes et réclamations signalés par l'établissement, le résident ou toute autre personne : élaboration d'une grille de gravité, investigations, démarche auprès des établissements et réponses aux requérants,
- Tient à jour le tableau de bord de suivi des événements indésirables,

- Sensibilise et conseille les établissements sur les recommandations des bonnes pratiques,
- En lien avec les agents référents des établissements, assure une veille sur la qualité du fonctionnement des établissements et services (recueil et traitement des signaux faibles) dans le but d'éviter l'apparition, le développement ou l'aggravation de dysfonctionnements.

3. Mène des actions d'évaluation :

- En lien avec les agents référents des établissements, prend connaissance et analyse les documents d'évaluation interne et externe, les projets de service et les rapports annuels d'activité produits par les établissements conformément à la loi 2002-2. Fait remonter les points particuliers
- Pour les établissements accueillant des enfants confiés au département au titre de la protection de l'enfance, construit et suit l'outil d'auto-diagnostic à renseigner par les directeurs d'établissement
- Participe à l'élaboration de certains CPOM et au dialogue avec les établissements.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

Mobilisation occasionnelle pour des missions d'inspection en dehors des horaires habituels de présence.

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Traduire les orientations et les priorités politiques en plans d'action ou en projets
Identifier les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques du secteur
Piloter les études et enquêtes, impulser et piloter des dispositifs de veille et d'observation
Rédiger des documents complexes, sensibles ou stratégiques exigeant une grande précision dans l'expression
Piloter et/ou animer et/ou participer à une structure de travail en réseau et en partenariat
Mettre en place des processus de coordination et de régulation
S'assurer de la bonne réalisation du projet, mesurer les écarts entre les objectifs visés et atteints et proposer les actions correctives
Estimer les enjeux financiers liés à son activité
Conduire les évaluations des politiques publiques
Communiquer et valoriser les objectifs, la mise en œuvre et les étapes d'un projet
Apporter conseil et expertise auprès de l'encadrement

TRONC COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
Maîtriser le cadre juridique du fonctionnement des établissements et services sociaux et médico sociaux
Collaborer à l'élaboration de la stratégie
Apporter un avis technique sur un dossier complexe, et le valider
Alerter sur les risques particuliers liés à la mise en œuvre de la demande publique
Coconstruire et faire émerger des objectifs communs avec les partenaires en lien avec les évolutions du secteur et de la réglementation